

RAPPORT  
D'ACTIVITÉS  
2023



FÉDÉRATION DU NÉGOCE EN GRAINS



## Mot du président

Chers Membres,

Tout d'abord, nos meilleurs vœux de réussite pour 2024, et surtout, nous vous souhaitons une bonne santé ainsi qu'à ceux qui vous sont chers.

Comme souligné l'an dernier, nous n'oublierons pas de sitôt 2022, mais 2023 fera également partie de la liste des années mouvementées.

La volatilité sur tous les marchés, y compris les nombreuses interrogations sur l'activité économique, le phénomène climatique El Niño de plus en plus présent, le conflit entre Israël et le Hamas, les problèmes en mer Rouge, encore et toujours la guerre entre la Russie et l'Ukraine, autant d'éléments préoccupants qui définissent nos marchés et orientent les prix des denrées alimentaires. Plus proche de nous, l'impact des conditions météorologiques sur notre récolte nationale.

Cette année encore, de nombreux défis nous attendent. FEGRA veut vous aider à les relever, c'est notre mission. Grâce à notre représentation dans les différents groupes de travail, nous sommes votre voix et nous défendons l'intérêt collectif. Nous travaillons également au niveau international en collaborant avec les organisations professionnelles de nos pays voisins.

Nous avons le plaisir de vous présenter notre rapport d'activités 2023.

Bonne lecture !

**Nick Van Heeschvelde**  
*Président de FEGRA*



## Sommaire

Mot du président .....	2
L' année 2023 pour le secteur... ..	3
Nos actions .....	4
Nos services .....	9
Notre expertise .....	12
Nos formations .....	14
Nos évènements .....	15
Notre communication .....	16
Notre structure .....	17
Organigramme.....	18
Nos statistiques .....	20
Remerciements .....	28

# L'année 2023 pour le secteur...

Les conditions climatiques cet été ont compliquées. Les pluies survenues fin juillet et début août ont perturbé fortement la poursuite de la récolte qui s'est terminée après le 15/08 dans certaines régions. Le pire était à craindre... Heureusement, la situation, loin d'être idéale, n'était cependant pas comparable à celle vécue en 2021 qui avait conduit à revoir les normes relatives au poids à l'hectolitre.

La moisson 2023 se caractérise par une très grande diversité entre les régions, une hétérogénéité au niveau des poids à l'hectolitre en fonction de la période de récolte, une humidité élevée dans certaines régions, des rendements et une qualité à la baisse par rapport à l'an passé. La combinaison de pluies systématiques et de faibles températures après la maturité du grain a induit la germination des grains, contrée par un séchage rapide après la récolte afin de ne pas affecter l'utilisation en alimentation animale. Les craintes d'un développement de mycotoxines n'ont heureusement pas été confirmées. La catastrophe a été évitée...

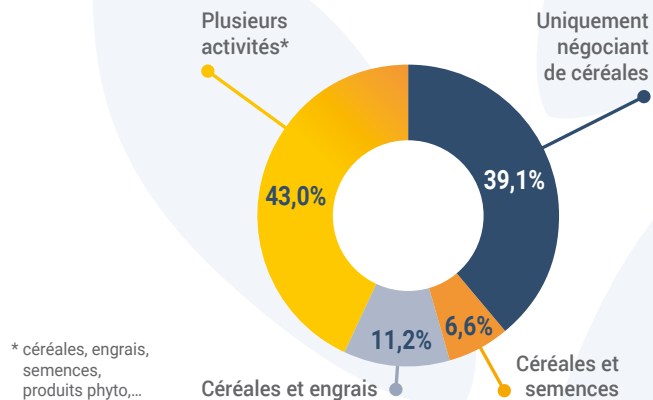
Sur le plan international, après les hausses spectaculaires des prix lors du déclenchement de la guerre en Ukraine, les marchés se sont progressivement refroidis en raison de bonnes récoltes en Russie et en Australie, ainsi qu'au Brésil pour le maïs, mais surtout grâce à la sécurisation des exportations des ports ukrainiens via la mer Noire. La volatilité des marchés est restée cependant élevée, et la suspension de l'accord en juillet a suffi à faire flamber à nouveau les marchés qui se sont ensuite calmés. Des couloirs de solidarité ont été mis en place par la Commission européenne, mais le volume de céréales est resté très limité ; les opérations de transbordement transfrontalier demeurent un goulet d'étranglement et les obstacles administratifs lors des contrôles aux frontières (douaniers,

vétérinaires et phytosanitaires) un point noir que la Commission tente de solutionner.

Notre fédération compte 247 affiliations (négociants en céréales, meuniers, amidonnerie, firmes d'aliments pour animaux, entreprises de stockage et de transbordement, négociants en semences, engrais, produits phytopharmaceutiques, ...), signe de la confiance des membres à l'égard de FEGRA.

Avec une production nationale estimée à plus de 2.918.000 de tonnes et un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros pour le secteur, FEGRA représente plus de 95 % du commerce de céréales au niveau national.

## Répartition des membres de FEGRA selon les activités



# Nos actions

La fédération se doit avant tout de défendre les intérêts de ses membres, tant sur le plan national qu'international, et d'être présente à la table des négociations et dans les structures de concertation rassemblant autorités, représentants de la filière

agro-alimentaire, associations agricoles, centres de recherches. Elle développe également des collaborations avec d'autres associations présentant des intérêts communs. Focus sur les principales actions menées en 2023...

- Le Ministre Clarinval et le SPF Economie ont poursuivi leurs concertations avec les fédérations professionnelles en matière de commerce et d'investissement dans le contexte de la **guerre en Ukraine**. Les couloirs de solidarité de l'UE ont joué un rôle essentiel pour poursuivre les exportations de céréales. Mais leur non-renouvellement a entraîné de grandes incertitudes pour les opérateurs privés. FEGRA a pris contact avec les ministres concernés (Borsus, Clarinval, Dermagne, Lahbib, Gilkinet) pour soutenir les demandes de COCERAL lors des discussions au sein de la Commission et du Conseil au niveau ministériel ou dans des groupes de travail.
- Le SPF Economie a entamé une réflexion dans le cadre du **Plan de Résilience National « Food »** (BNRP), dans le but de répondre aux objectifs stratégiques que l'OTAN fixe à tous ses Etats-membres vu le contexte géopolitique depuis plusieurs mois. L'établissement d'une analyse SWOT et d'une première réflexion portant sur les objectifs en matière de résilience civile (Food & Water) ont fait l'objet de plusieurs réunions. Des points d'action seront ensuite détaillés pour les différents secteurs dans les plans nationaux belges, et les objectifs nationaux à atteindre seront fixés (actions existantes et actions à planifier par les partenaires de la résilience impliqués). FEGRA participe à ces réunions, les céréales figurant parmi les produits alimentaires de première nécessité.
- Dans le cadre des discussions au sein du SCoPAFF concernant les **LMR de l'haloxyfop** approuvées par l'EFSA, Lipobel et FEGRA ont envoyé leur point de vue au représentant de la DG SANTE. CORTEVA (détenteur de l'autorisation de la substance active) a également rencontré la DG SANTE et lui a fourni deux études qui clarifiaient certaines lacunes en matière de données. En mai, la Commission européenne proposait de maintenir/adopter des LMR favorables au commerce pour le soja (0,5 ppm), le colza (0,05 ppm) et les graines de lin (0,05 ppm). Cette proposition a été votée (et approuvée) par le SCoPAFF en septembre, constituant un vrai soulagement pour l'industrie.



En collaboration avec BFA et Liprobel, des actions ont été entreprises auprès de l'AFSCA et du SPF Santé publique afin de les sensibiliser aux conséquences liées à la proposition du SCoPAFF de supprimer les produits destinés exclusivement à l'alimentation animale figurant dans une **note de bas de page de l'annexe 1 du règlement 396/2005**. La Commission n'a jamais établi de liste des produits couverts, ni de LMR spécifiques correspondantes. Des différences d'interprétation existent entre les États membres (et des allégations d'utilisation abusive de la note de bas de page qui en découlent). C'est pourquoi, la CE cherche à harmoniser l'approche entre les États membres, ce qu'elle estime possible en supprimant la note de bas de page. Néanmoins, cette suppression pourrait avoir des conséquences négatives pour les secteurs (complications au niveau de la sécurité alimentaire, obstacles supplémentaires aux importations, ...). Les discussions sont toujours en cours.

Plusieurs **concertations** ont eu lieu avec l'**AFSCA**. En collaboration avec OVOCOM et BFA, une réunion a eu lieu en mars avec les directeurs de la DG Contrôle et de la DG Politique de Contrôle durant laquelle l'interaction entre nos 3 asbl et les efforts de nos secteurs respectifs pour garantir la sécurité alimentaire au sein de la filière FEED ont été soulignés. La nouvelle formation développée par OVOCOM concernant les procédures d'échantillonnage illustre parfaitement les moyens mis en œuvre par le secteur pour veiller à la prise d'échantillons représentatifs. Ces démarches sont importantes si nous voulons garantir une bonne collaboration avec l'AFSCA afin que celle-ci tienne compte des réalités du terrain.

- En collaboration avec BFA, un **protocole sectoriel** a été développé visant à standardiser la méthode d'échantillonnage et d'analyse pour les **lots non conformes**, et à mieux objectiver les décisions de libération des lots bloqués par l'AFSCA. Ce protocole a été introduit à l'AFSCA fin octobre, ainsi qu'un document d'accompagnement clarifiant la vision des secteurs et les différents paramètres pris en compte. Il est en cours d'évaluation au sein de l'AFSCA. Une visite d'entreprise est également prévue avec quelques représentants de l'Agence afin de leur permettre d'avoir une meilleure vision du stockage dans la pratique.
- Chaque année, dans le cadre du plan d'échantillonnage sectoriel, des alertes sont constatées concernant des dépassements des limites maximales en **résidus de pesticides** non agréés en céréales. Ces alertes concernent très régulièrement des produits utilisés lors du stockage de pommes de terre ou dans le cadre du traitement des plants de pommes de terre. Ce problème a été soulevé lors des rencontres avec l'Agrofront et dans un communiqué dans la presse agricole. Il sera également mentionné lors de nos prochaines rencontres avec l'AFSCA. Cette problématique reste un point prioritaire dans les actions de FEGRA.

- La Commission européenne souhaite mieux contrôler les **stocks de matières premières** essentielles à l'alimentation humaine et animale. Depuis le 19 mai 2022, chaque État membre est légalement tenu de communiquer les niveaux de stocks pour les céréales et les oléagineux, entre autres, en vertu du règlement à l'exportation (UE) 2022/791. Cette nouvelle obligation a été discutée avec les administrations régionales belges compétentes en matière d'agriculture afin de simplifier sa mise en œuvre au niveau belge. Des discussions sont en cours avec nos autorités afin d'automatiser les demandes d'information.

- Le Règlement (UE) 2023/1115 relatif à l'importation et à l'exportation de certains produits de base, à savoir le bétail, le cacao, le café, l'huile de palme, le soja et le bois, associés à la **déforestation et à la dégradation des forêts**, a été publié le 9 juin. Son application deviendra effective à partir du 30.12.24 (du 30.06.25 pour les petites entreprises). Sa mise en œuvre pratique comporte un certain nombre de défis, tant pour les opérateurs économiques que pour les organismes de contrôle de l'UE, notamment en ce qui concerne la disponibilité des données et les capacités de contrôle. Le séminaire organisé en septembre par le SPF Santé publique n'a pas permis de répondre aux questions du secteur. C'est pourquoi, en collaboration avec BFA et Lipobel, FEGRA a rencontré mi-novembre le SPF Santé publique afin de présenter la complexité de la chaîne d'approvisionnement en soja, et tenter de trouver une réponse à nos questions. Les discussions progressent, mais les incertitudes demeurent.



Les discussions relatives au **Mest Actie Plan** ont également été suivies de près cette année. Le 24 avril, le Conseil d'État annulait l'arrêté d'exécution relatif au registre numérique des engrais en raison d'une erreur de procédure. Bien que le Gouvernement flamand ait approuvé la rédaction d'un nouveau décret rendant à nouveau obligatoire l'utilisation d'un registre numérique des engrais sur le Mestbankloket, en attendant l'approbation finale, l'enregistrement a dû se faire sur la base des dispositions du décret sur les engrais et du VLAREME. Bien que la Mestbank ait fait savoir que l'obligation de tenir un registre numérique du lisier restait en vigueur après l'arrêt du Conseil d'État, le commerce des engrais a maintenu une lecture juridique différente sur un certain nombre de points. Reste à voir si le commerce des engrais sera tôt ou tard libéré des obligations d'enregistrement. En tant que fédération, nous nous efforçons d'atteindre cet objectif et nous suivons donc de très près les derniers développements dans le secteur (e.a. concernant le lancement récent d'une application visant à contrôler l'utilisation directe d'engrais dans les champs par les agriculteurs/entrepreneurs).

Le secteur des **protéines végétales** représente un réel potentiel de développement. FEGRA fait partie du comité de suivi de plusieurs projets tant en Flandre qu'en Wallonie.

Comme chaque année, une concertation a eu lieu avec l'Agrofront au cours de laquelle les **normes de réception 2023** ont été discutées. Trois nouvelles clauses ont été rajoutées : la prise d'échantillons organisée par le négociant, l'interdiction de stocker des céréales dans un hangar ayant contenu des matières premières traitées avec des produits non autorisés pour les céréales, la responsabilité de l'agriculteur quant à la qualité des céréales livrées et des dommages causés par une livraison défectueuse. Il est important que l'agriculteur soit conscient des conséquences pour le négociant d'une livraison non conforme aux prescriptions légales.

Le déclenchement de la guerre en Ukraine et ses répercussions ont provoqué une onde de choc, mettant en avant la filière céréalière. A l'initiative de FEGRA, une réunion a eu lieu en avril avec les différentes fédérations actives dans la **filiale céréalière** en vue de renforcer l'efficacité de la communication et rassembler les informations utiles pour la filière.

Dans le cadre de la certification de la biomasse utilisée pour la production de **biocarburants**, les opérateurs utilisent des **valeurs NUTS** communiquées par leur Etat membre à la CE. En septembre, la CE a notifié que toutes les valeurs NUTS II (calculées sur la base de la directive RED I abrogée) n'étaient plus valables, la méthode de calcul des valeurs ayant été modifiée dans la directive RED II. Aucune valeur NUTS II basée sur la méthodologie RED II n'a cependant été soumise par les États membres et reconnue par la CE. Cette situation compromet la certification des entreprises. FEGRA et l'Association belge du bioéthanol sont depuis plusieurs mois en contact étroit avec les autorités régionales compétentes pour souligner l'importance de valider au plus vite les valeurs NUTS recalculées par la Commission européenne.

🍌 Lors d'un séminaire organisé par l'ambassade des Etats-Unis sur les **nouvelles techniques génomiques**, FEGRa et COCERAL ont rencontré les experts de la CE ainsi que le SPF Santé publique en charge du dossier. Une belle occasion pour attirer leur attention sur les incertitudes qui demeurent dans la proposition de règlement adopté par la CE, qui fait partie du paquet de propositions législatives visant à soutenir la stratégie en faveur de la biodiversité. Cette réunion était importante pour encourager le dialogue en Belgique, puisque notre pays prend la présidence du Conseil européen début 2024.

🍌 Dans le cadre du plan d'action "**Bien-être pour l'agriculture et l'horticulture flamandes**", le ministère de l'Agriculture et de la Pêche s'est engagé à sensibiliser les conseillers agricoles au rôle qu'ils peuvent jouer dans le soutien du bien-être des agriculteurs. FEGRa s'est engagée à soutenir cette initiative et à rechercher avec d'autres organisations, comment améliorer davantage les contacts entre l'agriculteur et le conseiller, et clarifier le rôle du conseiller.

🍌 **Concertation de la chaîne - GT Plante & Protection.** FEGRa est impliquée dans le groupe de travail Protection des végétaux au sein de la concertation Chaîne. Ce GT se réunit 2 fois par an en vue de d'assurer une veille sur les dossiers en cours et les actions à mener. Fin octobre, une position commune a été envoyée aux représentants belges soulignant les risques que présente pour la Belgique le Règlement SUR (utilisation durable des pesticides).

🍌 En tant que gestionnaire du Guide sectoriel G-038, FEGRa participe à la réunion annuelle du **Conseil Consultatif National** responsable de la supervision de la politique de certification des organismes de certification qui audient plusieurs Guides sectoriels. Pour le G-038, il s'agit de B&S Qualicert, Foodchain ID Certification, SGS Belgium, Tüv Nord Integra, Vinçotte NV et CertiOne.

🍌 FEGRa assiste aux réunions statutaires et groupes de travail d'**OVOCOM** (FEGRa occupe la vice-présidence de l'Organe d'administration), de **COCERAL**, de **Vegaplan** et de la Plateforme pour la Transformation des Matières premières Végétales (**PTMV**) (FEGRa occupe la vice-présidence de l'Organe d'administration). Cette plateforme contribue au développement de systèmes de garantie de la sécurité et de la qualité alimentaire dans la chaîne du secteur végétal. FEGRa prend part aux concertations de la plateforme '**BeNe Overleg**' avec les Pays-Bas qui permet des échanges constructifs sur des sujets techniques et stratégiques sur le plan international. FEGRa représente le secteur de l'agro-alimentaire au sein du Collège des producteurs (**SoCoPro**). Notre fédération est également présente au sein du **Conseil du Fonds budgétaire de la qualité des produits animaux et végétaux** et dans l'Organe d'administration du **CePiCop** (Centre Pilote des Céréales et oléa-protéagineux).

## ACTIONS 2024

- 🍌 Limitation des contaminations croisées
- 🍌 Protocole pour les lots non conformes
- 🍌 Matières premières pour le FEED - Impact CO<sub>2</sub>
- 🍌 Certification de la biomasse - Suivi des normes NUTS
- 🍌 MAP7 - Défense des intérêts du secteur



# Nos services

Défendre une politique commerciale implique de pouvoir offrir des outils visant à garantir la qualité et la sécurité alimentaire des céréales et des matières premières, mais également de développer des contrats commerciaux standards clairs, non ambigus, respectant d'une manière transparente, les clauses contractuelles en matière de livraison, transfert des risques, qualité des produits et conditions de paiement. En quelques lignes, les services offerts en 2023 sont les suivants :

- Le **plan d'échantillonnage sectoriel** de FEGRA constitue un atout important pour le secteur. Validé par le Conseil scientifique de l'AFSCA et accepté par OVOCOM dans le cadre de la certification FCA, il permet aux entreprises qui y participent (253 en 2023) de surveiller le niveau de contamination et de tenir compte de ces données pour établir leur plan d'échantillonnage individuel. Cette année, 315 analyses ont été prévues sur les pesticides et 344 sur les mycotoxines, ainsi que 10 analyses sur les alcaloïdes.
- Cette année encore, grâce au **réseau d'alerte pré-récolte** mis en place depuis plusieurs années, FEGRA a pu informer ses membres au travers d'avis publiés fin juillet sur l'évolution des résultats en DON sur le froment d'hiver. Une centaine d'échantillons ont été prélevés dans des parcelles réparties à travers les différentes régions céréalières belges (60 en Wallonie, 40 en Flandre). Les analyses indiquaient un faible niveau de contamination en DON.
- Depuis plusieurs années, FEGRA réalise en collaboration avec BFA, un monitoring ciblé sur les **mycotoxines en maïs et en céréales à paille**. L'objectif de cet 'Early Warning System' est de collecter et d'analyser des échantillons le plus tôt possible après la récolte afin que les résultats de l'analyse puissent être mis à la disposition de toutes les parties concernées dans les meilleurs délais. Pour les céréales à paille, 276 échantillons ont été collectés et analysés, 127 pour le maïs grains. Bien que les résultats aient montré un niveau de contamination relativement faible, en raison des fortes pluies qui se sont manifestées durant la période de culture des céréales, une vigilance accrue à l'égard de la contamination des céréales par les mycotoxines s'impose.
- Un réseau d'analyse des **mycotoxines sur le maïs grain séché** a été mis en place afin d'évaluer les risques (e.a. du Fusarium), le maïs étant resté plus longtemps dans les champs cette année. Plusieurs sécheurs de maïs, issus de régions différentes, ont participé à l'enquête en prélevant des échantillons séchés juste après la récolte et d'autres prélevés après la période de fortes pluies. Dans plusieurs entreprises, on a pu conclure que la prévalence des mycotoxines dans le maïs grain était plus élevée après la période des pluies. Un risque accru de fusariose a également pu être constaté dans le cadre de ce suivi.
- Vu les fluctuations des coûts de l'énergie, la procédure de calcul des **frais de séchage** a été maintenue. Cette année encore, les frais de séchage étaient composés d'un montant de base, inchangé durant la campagne, et d'un supplément révisé si nécessaire tous les 15 jours en fonction du prix du marché de l'énergie.

La prise d'un échantillon au moment de la livraison est une mesure préventive qui peut s'avérer très utile en cas de contamination d'un lot de céréales. L'échantillon doit être scellé dans le contexte de la prise d'échantillons contradictoires si l'on souhaite rechercher le responsable potentiel de la contamination. Comme l'an passé, l'achat groupé de sachets d'échantillonnage a connu un vif succès permettant de proposer aux membres un tarif préférentiel.

La Chambre d'Arbitrage et de Conciliation offre un cadre reconnu pour trancher ou régler à l'amiable les différends entre vendeurs, acheteurs et/ou intermédiaires en rapport avec des contrats commerciaux-type par le biais d'un arbitrage. La liste des arbitres est publiée sur notre site web.

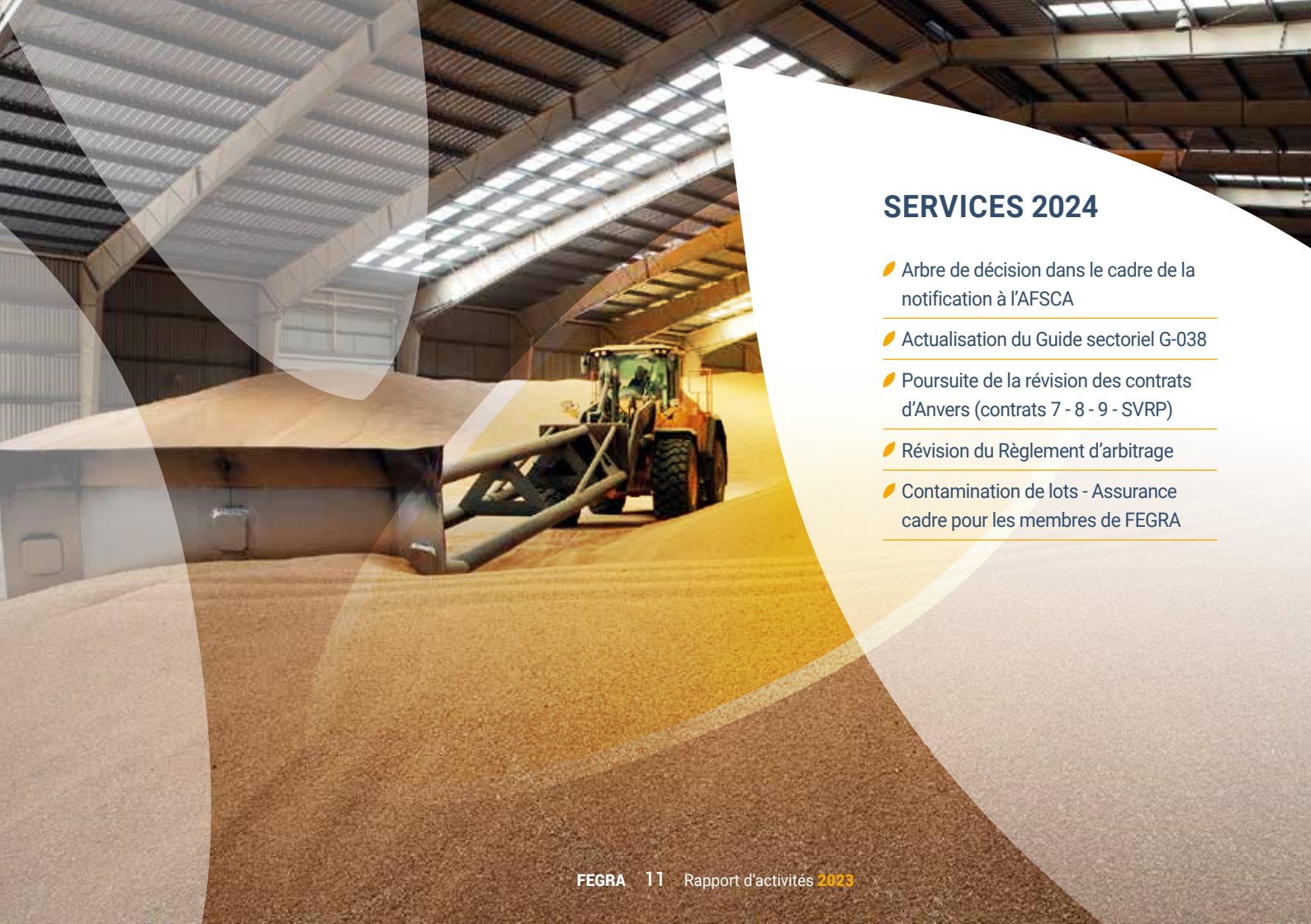
Le protocole d'échantillonnage standard, élaboré l'an passé, a été complété par la publication d'une liste de méthodes d'analyse de référence pouvant être utilisées pour effectuer des analyses sur les différents paramètres de qualité des contrats d'Anvers, de Liprobel et du SVRP.

Les contrats d'Anvers sont en cours de révision en vue d'une publication début avril 2024. La révision du contrat d'Anvers 10 'Rendu par camion(s)', 1 'Grains vendus en disponible' et 20 'Livraison transbordé' est finalisée. Cette révision vise à prendre en compte les usages actuels, les règlements de base en cas de déviation/réfaction, la clause d'échantillonnage,...

Des réunions ont eu lieu avec la compagnie d'assurance Vanbreda Risk&Benefits en vue de développer une assurance cadre 'Contamination' pour les membres de FEGRa souhaitant avoir ce type d'assurance et bénéficier ainsi d'un taux de base négocié pour les membres.

Un suivi de la réglementation sur les contaminants est réalisé au travers des GT de l'AFSCA, du SPF Santé publique et de COCERAL. Les modifications sont publiées dans nos Newsletter et InfoFlash.

Un prix du marché ou la valeur journalière pour un certain produit peut être communiqué par FEGRa si nécessaire afin de régler les sous-pondérations et les surpondérations, et déterminer des valeurs en cas de faillites, de défaillances contractuelles et d'arbitrage.



## SERVICES 2024

- Arbre de décision dans le cadre de la notification à l'AFSCA
- Actualisation du Guide sectoriel G-038
- Poursuite de la révision des contrats d'Anvers (contrats 7 - 8 - 9 - SVRP)
- Révision du Règlement d'arbitrage
- Contamination de lots - Assurance cadre pour les membres de FEGRA

## Notre expertise

Développer une expertise dans des domaines spécifiques renforce la connaissance et donc la défense du secteur. Plusieurs groupes de travail ont été créés. Ils sont activés en fonction de l'actualité et des dossiers traités au sein de notre organisation.

### GROUPES DE TRAVAIL INTERNES

---

#### GT HACCP

- 🍌 Evaluation du plan d'échantillonnage sectoriel 2023 et mise en place du plan d'échantillonnage 2024
- 🍌 Protocole de libération des lots non-conformes

#### Commission Froment/Céréales

- 🍌 Préparation des normes de réception 2023

#### GT Frais de séchage

- 🍌 Procédure pour les frais de séchage 2023

#### GT Engrais

- 🍌 Evaluation des conséquences du MAP 7

#### GT Contrats

- 🍌 Révision des contrats d'Anvers n°s 10 - 1 - 20
- 🍌 Rédaction des addendas 'Céréales' et 'Maïs'

### VEILLE RÉGLEMENTAIRE

---

- 🍌 Un suivi de la législation européenne est réalisé au travers des réunions des groupes de travail internes de COCERAL (Market and agricultural policy committee, Food and Safety, Contaminants, Rice, Task Force PPP Residues)
- 🍌 AFSCA/SPF Santé publique - Plateforme FEED - Comité de gestion des pulvérisateurs

## RÉUNIONS DES PLATEFORMES

---

- 🍌 'Landbouwoverleg' du Vlaamse Landmaatschappij
- 🍌 Concertation chaîne - Plante & Protection
- 🍌 Conseil Consultatif National - OCI

## GROUPES DE TRAVAIL EXTERNES

---

- 🍌 GT Autocontrôle de l'AFSCA : discussion des propositions dans le cadre de la révision de l'Autocontrôle (analyses, guides sectoriels (e.a. les plans d'échantillonnage) et traçabilité.
- 🍌 Plate-forme intersectorielle 'Déforestation' (FEGRA/Lipobel/BFA/FEVIA/Choprabisco/Alliance belge pour l'huile de palme/KoffieCafé
- 🍌 Groupe de travail Technique de Vegaplan.
- 🍌 Groupe de travail Communication de Vegaplan
- 🍌 Concertation Seed@bel - trieurs à façon - Agrofront
- 🍌 Mestbank : table ronde avec les acteurs concernés par les engrais
- 🍌 Commission internationale des contrats de Gafta

## COMITÉ DE SUIVI

---

- 🍌 Cultures innovantes et protéines végétales



## Nos formations

FEGRA se doit d'informer et de mettre en place des formations conformes aux attentes de ses membres et autres parties prenantes, et qui reflètent les évolutions opérées au sein du secteur. Notre méthodologie tend à une alternance entre contenus théoriques et interactions entre participants et formateurs sur les réalités de terrain.

### SÉMINAIRES

- Le séminaire d'Intercéréales a eu lieu le 29 septembre. Ce séminaire est particulièrement apprécié, différents experts présentant la qualité des céréales françaises et belges ainsi que la situation sur les marchés mondiaux. Il a été suivi par 80 participants.
- Une Journée du grain a eu lieu le 5 décembre sur le thème du « Stockage des grains ». Cette seconde édition, organisée en ligne, a connu un vif succès en réunissant une quarantaine de participants.

### FORMATIONS

- Une formation a eu lieu le 21 septembre concernant l'inspection du matériel de pulvérisation et les premiers secours en cas d'accidents avec des produits phytopharmaceutiques. Cette formation était reconnue pour la phytolice. L'objectif de FEGRA est en effet de proposer des formations agréées pour la phytolice axées sur des problématiques liées à notre secteur.
- Une formation pour les conducteurs de chariot élévateur et de télescopique a été mise en place en collaboration avec Praxis. Ces formations sont organisées, à la demande, dans les entreprises.

## FORMATIONS/ SEMINAIRES 2024

- Séminaire avec BelPlant/Phytodis sur la prévention des contaminations croisées
- Interprétation des résultats d'analyse - Décisions - Notification
- Formation 'Contrats' en collaboration avec Het Comité (Pays-Bas)
- Arbitrage et rôle des arbitres
- Séminaire Intercéréales le 18.09.24
- Journée du grain « La durabilité dans le secteur céréalier » les 3 et 10.12.24 (2 demi-journées)



## ÉVÉNEMENTS 2024

- 🍷 Bourse Réception du Nouvel An, le 10.01.24
- 🍷 Dîner de FEGRA, le 29.02.24
- 🍷 Bourse Délocalisée, le 14.06.24
- 🍷 Pôle Santé Végétale - Foire de Libramont du 26 au 29.07.24
- 🍷 Bourse de Septembre, le 18.09.24

## Nos événements

**Le renforcement des échanges commerciaux s'opère par les rencontres et les relations entre partenaires. Favoriser ces liens par l'organisation d'événements propices aux discussions est donc une mission importante pour les membres de la Fédération. Ces événements sont l'occasion pour les acteurs de la filière de se rencontrer, de débattre des perspectives du marché, d'établir des contacts et de consolider leurs liens de confiance réciproque.**

- 🍷 L'année 2023 a débuté par la traditionnelle **Bourse 'Réception du Nouvel An'**, le 11 janvier, qui a rassemblé plus de 130 participants.
- 🍷 Une **présentation du rapport d'activités** a eu lieu le 11 janvier, donnant l'occasion aux membres de poser leurs questions sur les dossiers traités en 2022, et d'avoir un premier aperçu des activités prévues pour 2023.
- 🍷 Le **dîner** de FEGRA a eu lieu le 23 mars au Grand Café Horta à Anvers, rassemblant 156 participants et invités de marque, un nombre record !



- 🍷 La 21<sup>e</sup> édition de la **Bourse délocalisée** s'est tenue au pied de la butte du Lion de Waterloo. Plus de 270 participants étaient réunis sous un soleil radieux, profitant de l'occasion pour développer et renforcer les relations commerciales dans une atmosphère conviviale.

- 🍷 Après trois années annulées en raison de la crise sanitaire et du déclenchement de la guerre en Ukraine, la 42<sup>ème</sup> édition du **tournoi international de football** a enfin eu lieu le 3 juin.

Six pays étaient présents (l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la Hongrie, la Pologne et les Pays-Bas) sur les terrains du KVV Sint-Denijsport à Gand. L'équipe belge, composée de 21 joueurs issus de 11 entreprises, a réussi à mener une belle lutte, terminant à la troisième place au classement.

- 🍷 La **Bourse de Septembre**, le 29 septembre, a connu elle aussi un franc succès avec 123 participants.
- 🍷 Pour la première fois, un **Pôle Santé Végétale** était présent au côté du Pôle Santé Animale et de l'AFSCA dans le Hall 1 de la foire de Libramont. Cette initiative est née d'une collaboration entre dix associations représentant les acteurs de la chaîne de production végétale, dont FEGRA. Plus de 7.000 visiteurs ont découvert le parcours « de la graine à l'assiette ». L'occasion pour FEGRA de renforcer ses liens avec ses partenaires, et de rencontrer quelques ministres et représentants politiques qui ont découvert notre stand.



# Notre communication

La communication se fait par le biais de différents canaux et permet d'informer nos membres des actions menées et des décisions pouvant avoir un impact direct ou indirect sur notre secteur.

Le site web : La page d'accueil du site web compte environ 1.500 visiteurs/jour ; celle relative aux prix des céréales plus 6.500 visiteurs/jour (ce chiffre pouvant atteindre 11.000 visites certains jours)



- Publication des prix indicatifs qui reflètent les transactions commerciales quotidiennes
- Publication des prix de référence hebdomadaires des céréales au niveau de la Bourse de Commerce de Bruxelles
- Communication de valeurs journalières pour le règlement de différends
- Publication de 3 Newsletters et 21 Info Flash
- Publication du Rapport Early Warning System Mycotoxines dans les Céréales et le Maïs
- Publication du Rapport d'activités



DG Agri – Déclaration obligatoire des stocks physiques de céréales au 30/04 pour le 15/05



## COMMUNICATION 2024

- Révision de la structure de la home page
- Recueil de statistiques relatives au secteur (site web)
- Réseaux sociaux LinkedIn et Twitter





# Notre structure



235 membres  
Niveau national  
Suivi des marchés  
Guide sectoriel de l'autocontrôle (G-038)  
Plan d'échantillonnage sectoriel

**SYNAGRA**



**IMEXGRA**



- 40 membres
- Niveau international (import/export et distribution)
- Chambre d'Arbitrage et de conciliation
- Gestion de contrats commerciaux standardisés
- Suivi des valeurs journalières



**COMMISSION DE LA BOURSE DE COMMERCE DE BRUXELLES**



145 membres

Mise en réseau et renforcement des liens entre les opérateurs et les secteurs connexes

Membre du Consortium de la Bourse Européenne de Commerce

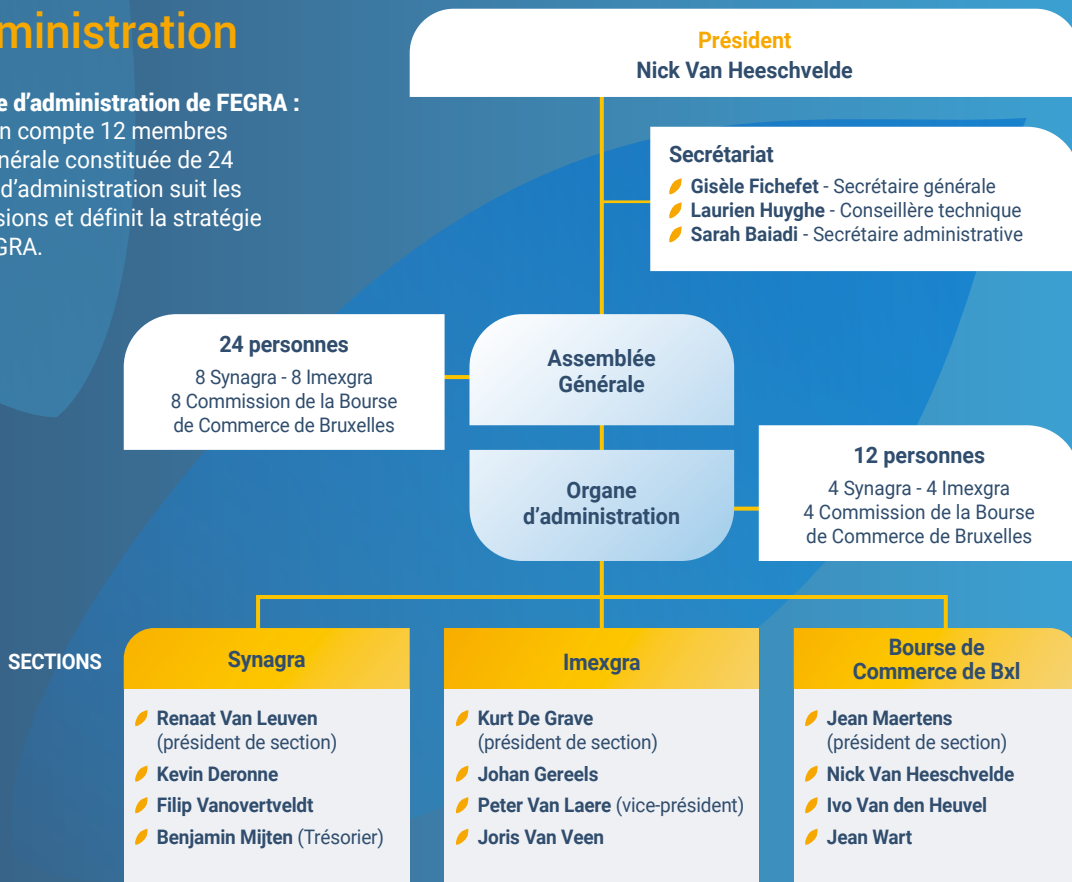


**FEGRA est une jeune fédération, fondée le 9 mai 2018. Elle peut néanmoins compter sur l'expérience et l'expertise de ses 3 sections, actives depuis de très nombreuses années. Elles définissent ensemble les stratégies et priorités de FEGRA en tant que fédération sectorielle faîtière.**

# Organe d'administration

## Composition de l'Organe d'administration de FEGRA :

L'Organe d'administration compte 12 membres élus par l'Assemblée Générale constituée de 24 représentants. L'Organe d'administration suit les dossiers, prend les décisions et définit la stratégie à adopter au sein de FEGRA.



## Président :

- 🟡 Nick Van Heeschvelde

## Administrateurs :

### Section de la Commission de la Bourse de Commerce de Bruxelles :

- 🟢 Jean Maertens (président de section)
- 🟡 Nick Van Heeschvelde
- 🟡 Ivo Van den Heuvel
- 🟡 Jean Wart

### Section Imexgra :

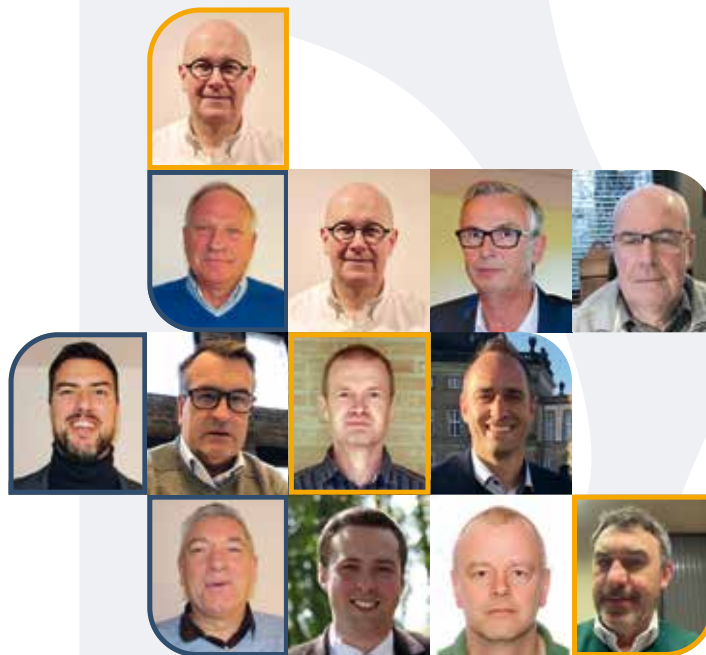
- 🟢 Kurt De Grave (président de section)
- 🟡 Johan Gereels
- 🟡 Peter Van Laere (vice-président)
- 🟡 Joris Van Veen

### Section Synagra :

- 🟢 Renaat Van Leuven (président de section)
- 🟡 Kevin Deronne
- 🟡 Filip Vanoverveldt
- 🟡 Benjamin Mijten (Trésorier)

### Secrétaire générale de l'Organe d'administration et de l'Assemblée Générale :

- 🟡 Gisèle Fichet



#### De gauche à droite et de haut en bas :

N. Van Heeschvelde, J. Maertens, N. Van Heeschvelde, I. Van den Heuvel, J. Wart, K. De Grave, J. Gereels, P. Van Laere, J. Van Veen, R. Van Leuven, K. Deronne, F. Vanoverveldt, B. Mijten

### PRIX DES CÉRÉALES Cotation Synagra 2013-2023 (en € par tonne)

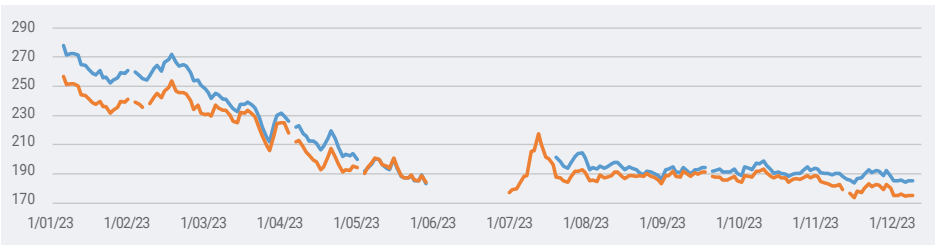
- Blé standard certifié
- Escourgeon fourrager certifié



Source : FEGR

### PRIX DES CÉRÉALES Cotation Synagra 2023 (en € par tonne)

- Blé standard certifié
- Escourgeon fourrager certifié



Source : FEGR

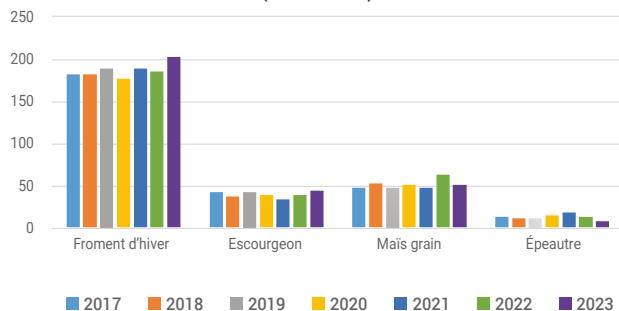
### PRIX DES CÉRÉALES Cotation Bourse de Commerce de Bruxelles 2019-2023 (en € par tonne)

- Blé planifiable belge
- Blé standard
- Escourgeon fourrager
- Maïs indigène
- Rebutlet (pellets)
- Remoulage



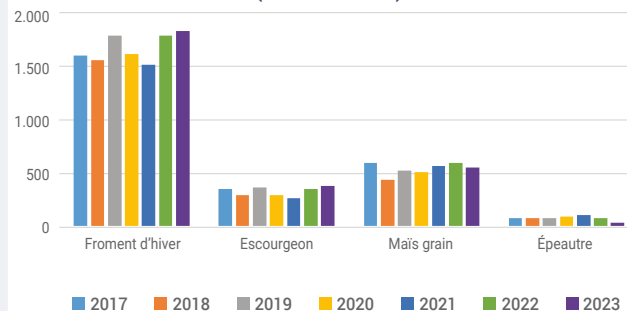
Source : FEGR

### SUPERFICIE CÉRÉALES EN BELGIQUE - GRANDES CULTURES (milliers d'Ha)



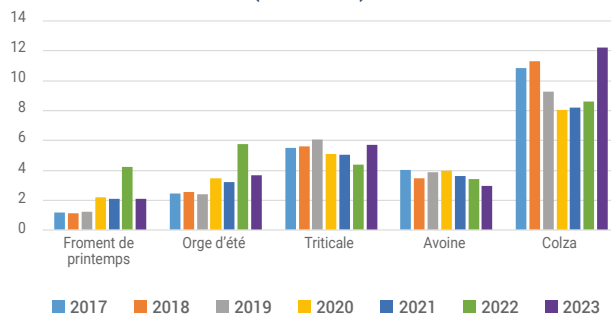
Sources: FEGR, Statbel

### PRODUCTION CÉRÉALES EN BELGIQUE - GRANDES CULTURES (milliers de tonnes)



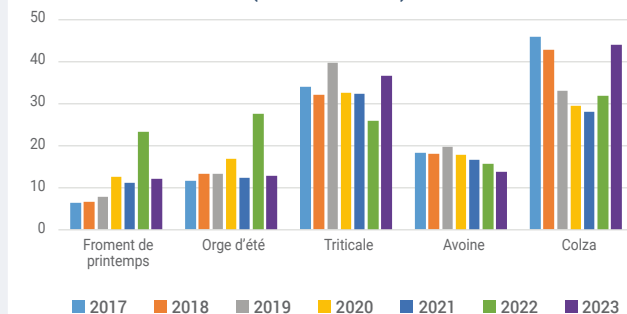
Sources: FEGR, Statbel

### SUPERFICIE CÉRÉALES EN BELGIQUE - PETITES CULTURES (milliers d'Ha)



Sources: FEGR, Statbel

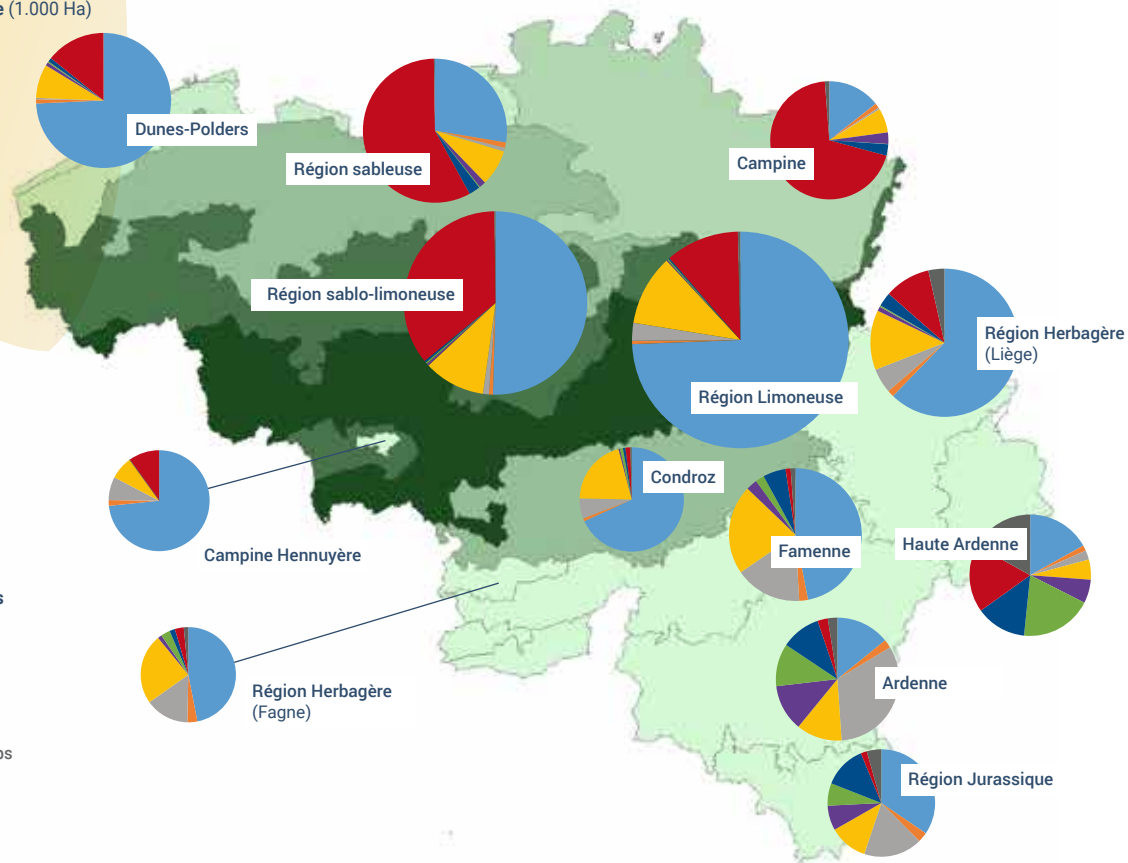
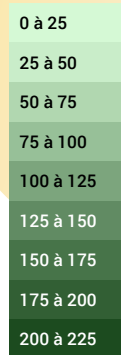
### PRODUCTION CÉRÉALES EN BELGIQUE - PETITES CULTURES (milliers de tonnes)



Sources: FEGR, Statbel

## BELGIQUE : SUPERFICIE ET CÉRÉALES RÉCOLTÉES PAR RÉGION AGRICOLE (2022)

Superficie agricole (1.000 Ha)

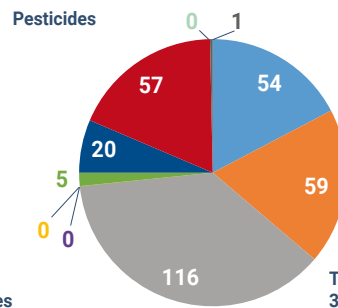
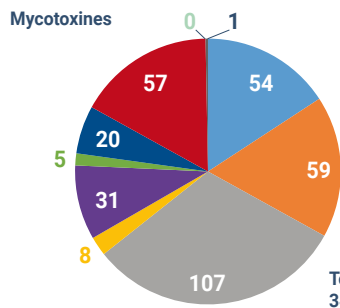


Céréales récoltées

- Froment d'hiver
- Froment d'été
- Épeautre
- Escourgeon
- Orge de printemps
- Avoine
- Triticale
- Maïs grain
- Autres céréales

Source: statbel

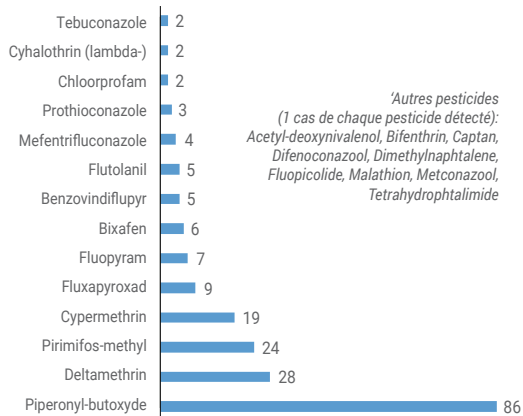
## ANALYSES PLANIFIÉES PAR TYPE DE CÉRÉALES DANS LE PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE DE FEGRA



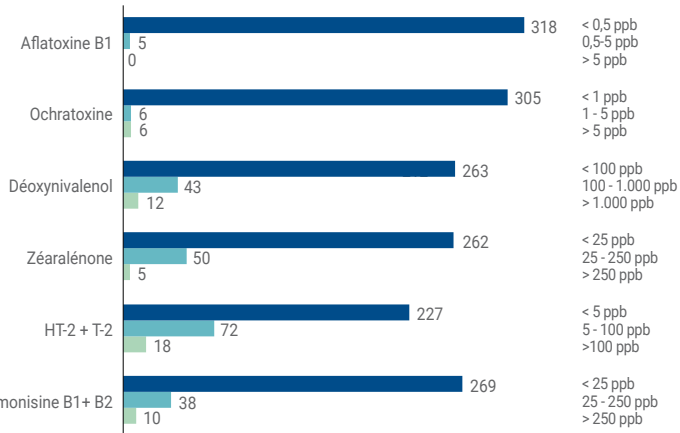
Source : FEGRA

## ANALYSES PAR TYPE DE CONTAMINANT DANS LE PLAN D'ÉCHANTILLONNAGE DE FEGRA

### Pesticides détectés dans les échantillons



### Mycotoxines détectées dans les échantillons



Source : FEGRA

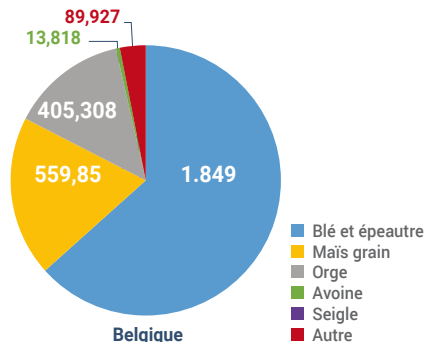
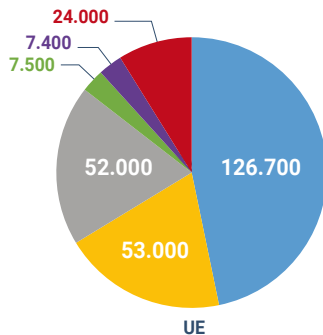
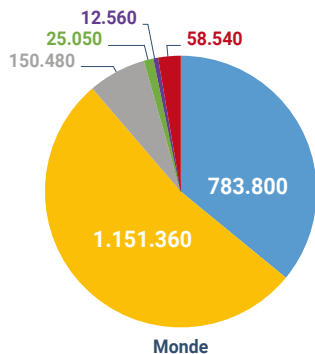
## CÉRÉALES - LES PLUS GRANDS ACTEURS MONDIAUX (x1.000.000 tonnes)\*

	MAÏS			SOJA			BLÉ		
	Production	Exportation	Stocks finaux	Production	Exportation	Stocks finaux	Production	Exportation	Stocks finaux
Etats-Unis	348,37	42,2	34,58	116,22	54,21	7,3	44,9	20,65	15,83
Brésil	137	57	10,27	160	95,51	35,35	10,6	2,69	1,82
Argentine	34	23	1,11	25	4,19	17,21	12,55	4	3,93
Ukraine	27	27,12	2,8	N.A.	N.A.	N.A.	21,5	17,12	1,3
Russie	15,83	5,9	0,91	N.A.	N.A.	N.A.	92	47,5	14,64
Canada	14,54	2,86	1,63	N.A.	N.A.	N.A.	34,34	25,59	3,64
UE	52,4	4,21	7,23	2,55	0,23	1,32	134,19	35,08	16,52

\* Chiffres provisoires de décembre 2023 pour la récolte 2022-2023. Source: USDA



## PRODUCTION DE CÉRÉALES 2022 (x 1.000 tonnes)

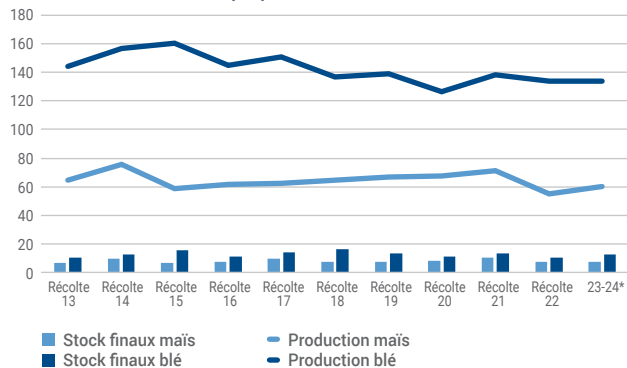


- Blé et épeautre
- Maïs grain
- Orge
- Avoine
- Seigle
- Autre

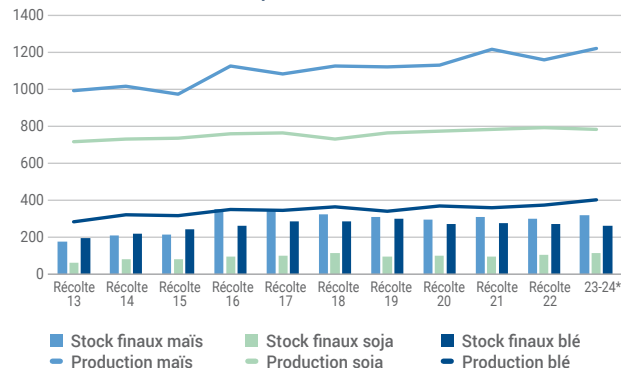
Source Belgique: Statbe, Source UE: Eurostat, Source Monde: Statista

## PRODUCTION ET STOCKS FINAUX DES CÉRÉALES DANS LE MONDE (x 1.000.000 tonnes)\*

### Europe: production et stocks finaux



### Monde: production et stocks finaux

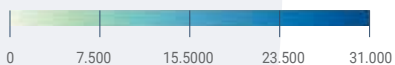


\* Chiffres provisoires de décembre 2023

Source: USDA

## CÉRÉALES - IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS AU NIVEAU MONDIAL

Exportations mondiales de céréales en millions de \$ (2021)



### Top 3 des pays exportateurs

Etats-Unis: 30.875 millions de \$  
 Russie: 13.000 millions de \$  
 Ukraine: 12.930 millions de \$

Source: OEC - The Observatory of Economic Complexity

Importations mondiales de céréales en millions de \$ (2021)



### Top 3 des pays importateurs

Chine: 17.992 millions de \$  
 Egypte: 6.862 millions de \$  
 Mexique: 6.806 millions de \$

Source: OEC - The Observatory of Economic Complexity

## CÉRÉALES - IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS EN EUROPE

Exportation de céréales en Europe en millions de \$ (2021)



### Top 3 des pays exportateurs

Ukraine: 13.000 millions de \$

Russie: 10.818 millions de \$

France: 8.518 millions de \$

Source: OEC - The Observatory  
of Economic Complexity

Importation de céréales en Europe en millions de \$ (2021)



### Top 3 des pays importateurs

Italie: 4.039 millions de \$

Netherlands: 3.879 millions de \$

Espagne: 3.684 millions de \$

Source: OEC - The Observatory  
of Economic Complexity

## Notre but ?

Promouvoir et défendre les intérêts du secteur sur la scène nationale et internationale.  
Collaborer, renforcer notre expertise et informer les membres sont au cœur de notre mission.



**Sarah Baiadi** - secrétaire administrative,  
**Laurien Huyghe** - conseillère technique,  
**Gisèle Fichet** - secrétaire générale

**Nous sommes à votre écoute.  
N'hésitez pas à nous contacter !**



FÉDÉRATION DU NÉGOCE EN GRAINS

**Plus d'informations :** [info@fegra.be](mailto:info@fegra.be)

16, Rue du Gouvernement Provisoire à 1000 Bruxelles  
(à deux pas de la rue Royale et de la colonne du Congrès,  
à 10 minutes à pieds de la Gare de Bruxelles Centrale).



[www.fegra.be](http://www.fegra.be)

*Notre collaboration et votre  
fidélité sont la clé de notre réussite.*

*Un tout grand merci à nos  
administrateurs, membres des groupes  
de travail, courtiers, sponsors, ...*

*Votre expertise et votre soutien  
sont indispensables dans l'atteinte  
des objectifs de notre fédération !*